

L'ARMATURE URBAINE DE LA RÉGION CAENNAISE

n° 10

Déc.
2008

Dans un territoire, toutes les communes n'exercent pas la même fonction. Leurs rôles varient selon leur population, leur niveau d'équipement, leur nombre d'emplois, leur localisation,.... Identifier l'armature urbaine d'un territoire constitue un enjeu important, car celle-ci organise la vie quotidienne des habitants.

La méthode retenue pour déterminer l'armature urbaine de l'aire urbaine de Caen, initialement mise au point par l'agence d'urbanisme de Brest, s'appuie sur deux analyses successives : une approche « multicritères » des fonctions urbaines des communes et l'étude de leur accessibilité à la ville-centre.

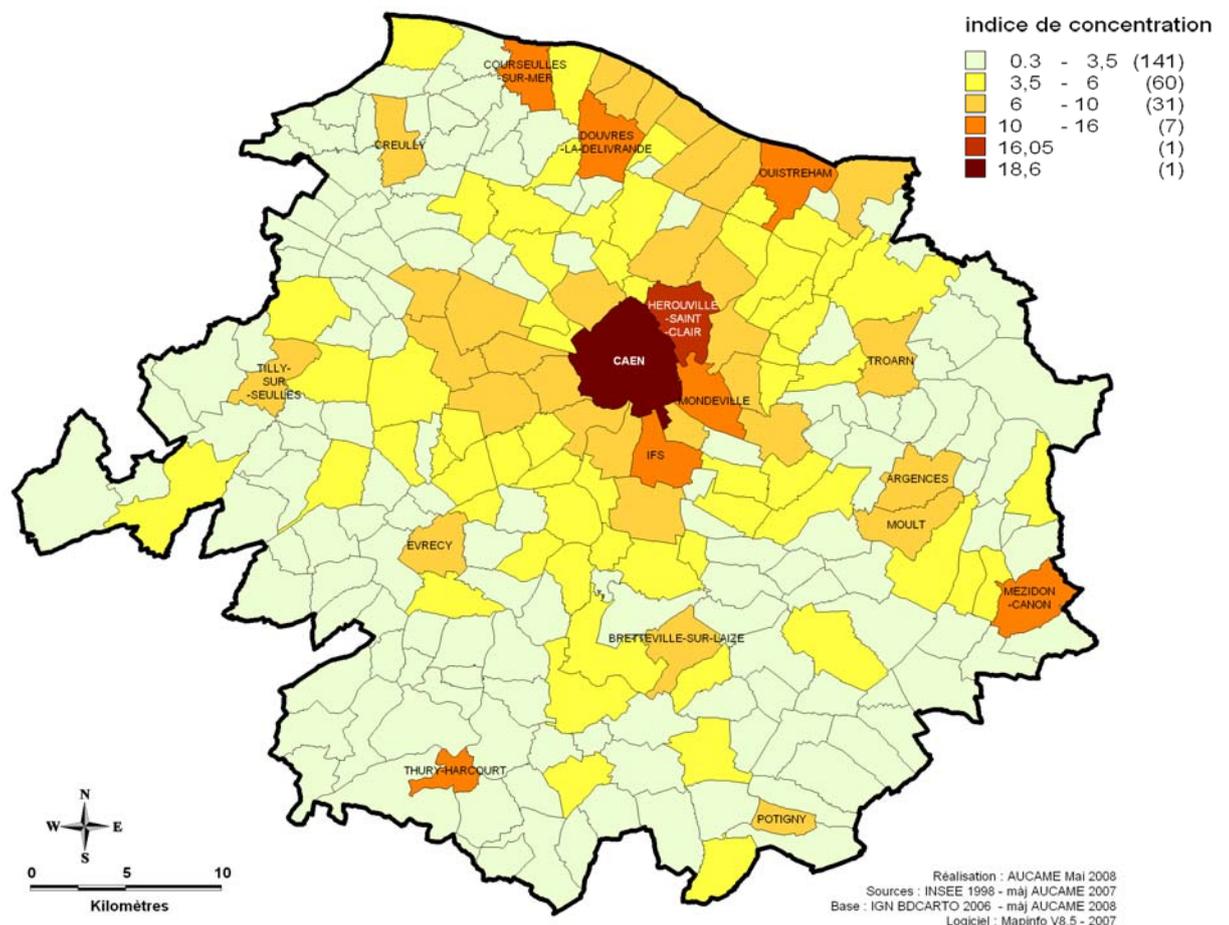
À partir de l'analyse de 55 critères objectifs, un indice permet de déterminer la hiérarchie des 240 communes de l'aire urbaine selon leur niveau de **fonctions urbaines**.

Ce classement permet de définir le rôle de toutes les communes :

- Caen, le **centre métropolitain** ;
- Des **pôles principaux**, en général des communes urbaines dont le niveau de service est élevé ;

- Des **pôles secondaires**, constitués par des communes urbaines ou des bourgs disposant d'un niveau d'équipement significatif ;
- Des **communes résidentielles équipées**, qui disposent d'un noyau de services et d'équipements de proximité à destination de leur population ;
- Des **communes résidentielles**, à l'équipement très limité, voire inexistant.

Le niveau des fonctions urbaines des communes de l'aire urbaine



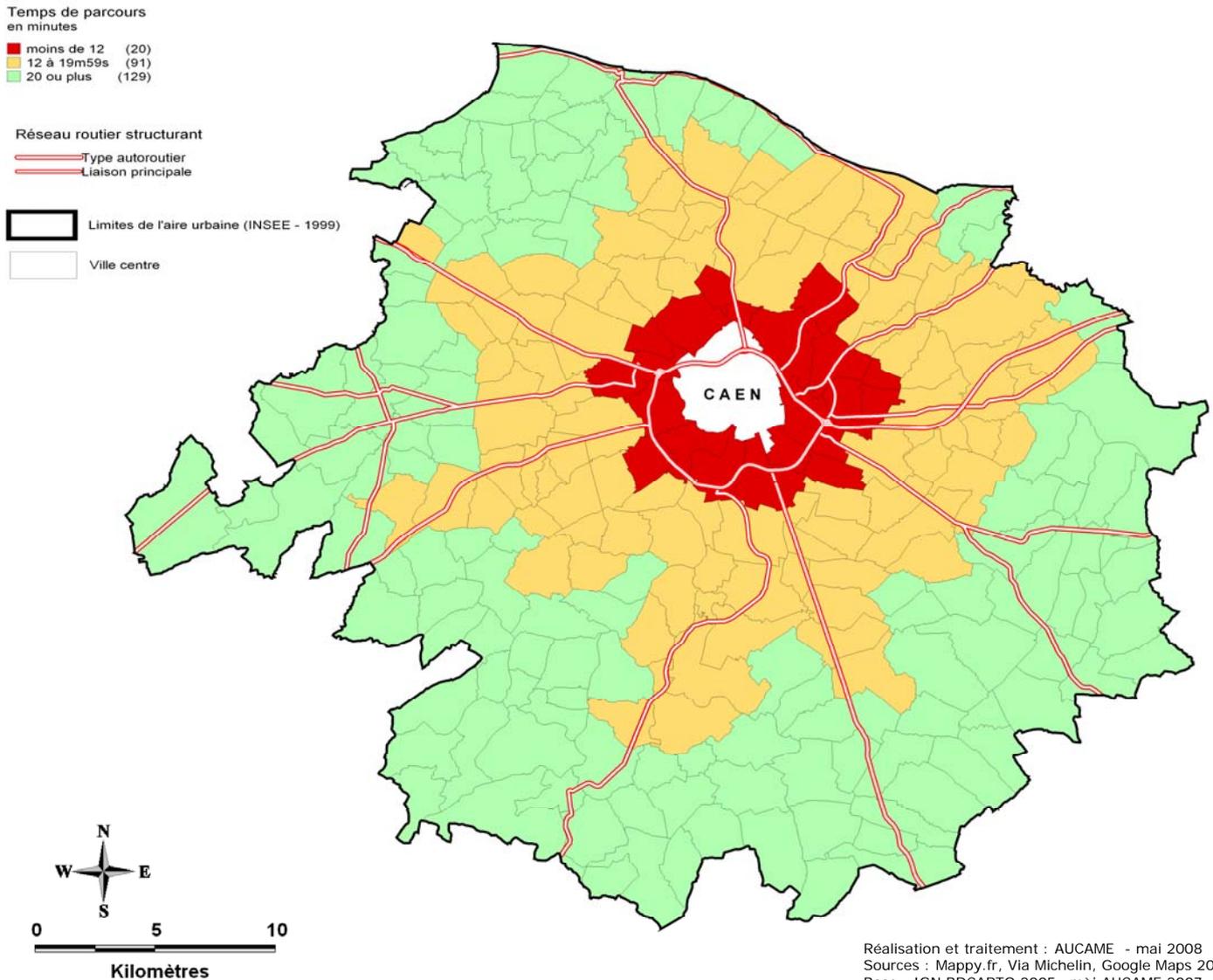
Une seconde analyse s'appuie sur le temps d'accès des communes à la ville-centre de l'aire urbaine, Caen. L'objectif est de déterminer plusieurs types d'espaces sur lesquels se localisent les différentes polarités déjà identifiées. C'est le temps d'accès moyen en automobile qui est pris en compte, en utili-

sant les sites internet « Mappy.fr », « Via Michelin » et « Google Maps » et en choisissant toujours la fonction « trajet le plus rapide » pour les calculs. Le trajet relie la mairie des communes concernées à la place Saint-Pierre à Caen.

Au final, chaque commune se voit attribuer un indice d'accessibilité qui correspond au temps, exprimé en minutes, nécessaire pour rejoindre Caen.

Cartographiés, les différents indices d'accessibilité permettent de dégager quatre territoires :

L'accessibilité routière à Caen des communes de l'aire urbaine



Le centre métropolitain correspondant à Caen, ville de référence pour l'analyse.

La couronne urbaine correspondant à l'ensemble des communes situées à moins de 12 minutes du centre métropolitain.

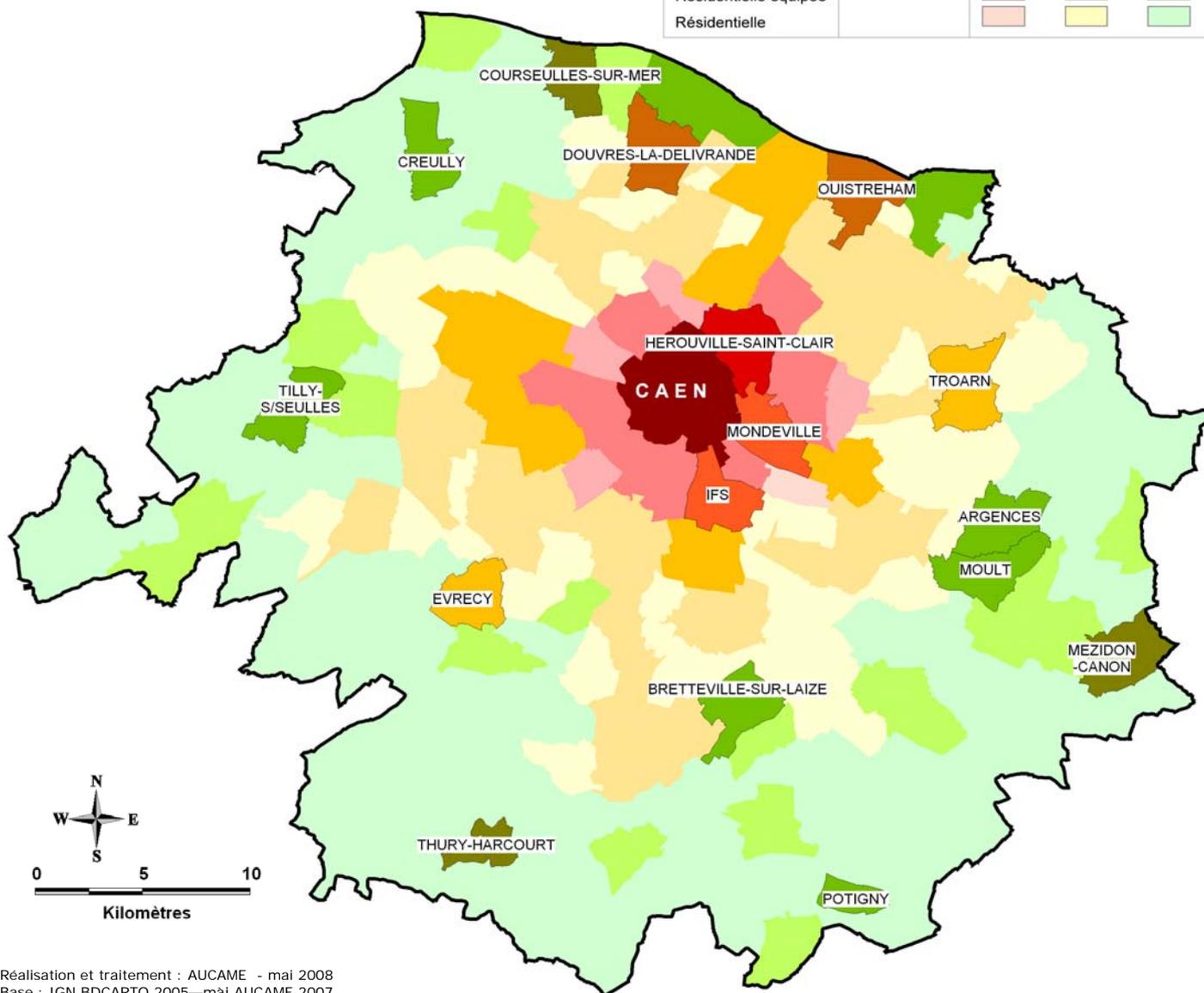
La couronne périurbaine proche correspondant à l'ensemble des communes situées à une distance de 12 à moins de 20 minutes du centre métropolitain.

La couronne périurbaine éloignée correspondant à l'ensemble des communes situées à plus de 20 minutes du centre métropolitain.

La typologie urbaine des communes de l'aire urbaine de Caen

Typologie urbaine des communes en 2008

| Communes | Centre Métropolitain | Couronnes | | |
|-----------------------|---|---|---|---|
| | | Urbaine | Périurbaine proche | périurbaine éloignée |
| Ville-centre |  |  |  |  |
| Polarité principale | |  |  |  |
| Polarité secondaire | |  |  |  |
| Résidentielle équipée | |  |  |  |
| Résidentielle | |  |  |  |



Réalisation et traitement : AUCAME - mai 2008
 Base : IGN BDCARTO 2005—màj AUCAME 2007
 Logiciel : Mapinfo V8.5—2007

A partir du croisement entre le niveau de concentration des fonctions urbaines et l'accessibilité, on parvient à une **typologie urbaine** des communes de l'aire urbaine caennaise.

Cette typologie, illustrée par la carte ci-dessous, qualifie hiérarchiquement les communes en fonction de l'espace dans lequel elles s'inscrivent (centre métropolitain, couronne urbaine, couronne périurbaine proche ou couronne périurbaine éloignée).

La carte ainsi obtenue permet de distinguer à nouveau les trois couronnes :

- La couronne urbaine en chromatologie rouge
- La couronne périurbaine proche en chromatologie jaune/orange
- La couronne périurbaine éloignée en chromatologie verte

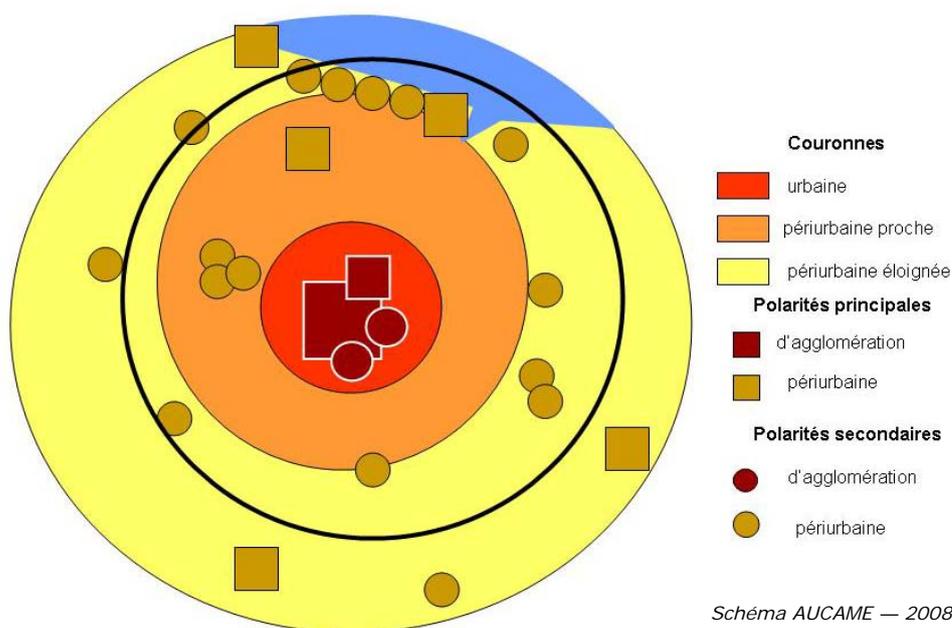
Les communes avec les indices synthétiques de concentration des fonctions urbaines les plus élevés (polarités principales et secondaires) se démarquent par

une couleur plus foncée dans leur couronne.

On remarque que la maille du quadrillage territorial de l'aire urbaine par les pôles structurants est d'environ 10/15 minutes de trajet en voiture.

Cette structuration du territoire constitue la garantie, pour les habitants, d'un accès rapide aux équipements et aux services, sous réserve de posséder une automobile.

Modélisation du système urbain de l'aire urbaine de Caen



L'armature urbaine de la région caennaise se révèle fortement hiérarchisée et structurée. Elle contribue au bon fonctionnement urbain du territoire et donc à la qualité de vie des habitants. Elle constitue dès lors l'un des leviers de l'attractivité du territoire.

Cette armature repose sur le rôle affirmé de Caen, centre métropolitain, relayé par un certain nombre de communes, villes ou bourgs structurants, qui animent la couronne urbaine et l'espace périurbain, à intervalle très régulier.

Aujourd'hui, deux phénomènes font peser une menace sur cet atout du territoire :

- Le développement important de la périurbanisation facilite un certain nivellement de la hiérarchie urbaine. Les communes, lorsqu'elles atteignent une certaine taille critique en termes de population, tendent à développer un niveau

d'équipement qui, en accroissant leurs fonctions urbaines remet en question le rôle des pôles structurants (en témoigne le nombre important de communes « pôles secondaires » dans la couronne urbaine).

- La diffusion, dans la couronne urbaine, de fonctions dévolues normalement à la ville-centre. Le centre métropolitain se dilue alors dans son agglomération. Or, c'est la puissance et la concentration des fonctions métropolitaines dans la ville-centre qui forgent l'identité et donc l'image d'une agglomération, d'une aire urbaine ou d'une métropole.

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT « Caen-Métropole », la question de l'armature urbaine du territoire apparaît centrale. En effet, elle constituera l'un des enjeux qui conditionnera les choix en matière de politiques d'urbanisme, de déplacement et de développement économique.

Sources :

Méthode ADEUPA—màj. AUCAME 2007
INSEE Inventaire communal 1998—màj AUCAME 2007
Sites internet Mappy.fr / Google Maps / Via Michelin 2007

Schémas et cartes

Réalisation ©AUCAME 2008
Logiciel : MAPINFO v8.5—2007
Base : IGN BDCARTO 2006—màj. AUCAME 2008

Dépôt Légal : 4^{ème} trimestre 2008
ISSN : 1964-5155

Directeur de la publication : Patrice DUNY
Réalisation et mise en page : ©AUCAME 2008



Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole
10 rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol—14000 Caen
tel : 02 31 86 94 00 - fax : 02 31 39 88 83
contact@aucame.fr
www.aucame.fr